



La Sidra

DE LA SEMAINE

VAYE'HI

Adapté d'un discours du Rabbi de Loubavitch

Yaakov passe les dix-sept dernières années de sa vie en Egypte. Avant de mourir, il demande à Yossef d'être enterré en Terre Sainte. Il bénit les deux fils de Yossef, Ménaché et Ephraïm, les élevant au même statut que ses propres fils : fondateurs des tribus de la nation d'Israël.

Il désire révéler la fin des temps à ses enfants mais il ne peut le faire.

Yaakov bénit ses fils, assignant à chacun son rôle en tant que tribu : Yehouda donnera naissance à des chefs, des législateurs et des rois. Les prêtres descendront de Lévi, des érudits d'Issa'har, des marins de Zevouloun, des enseignants de Chimon, des soldats de Gad, des juges de Dan, des producteurs d'olives d'Acher, etc.

Réouven est réprimandé pour avoir « dérangé la couche maritale de son père », Chimon et Lévi pour le massacre de Che'hem et le complot contre Yossef. A Naphtali est attribuée la rapidité d'un cerf, à Binyamin la férocité d'un loup et Yossef est béni de beauté et de fertilité.

Une grande procession, faite des descendants de Yaakov, des ministres du Pharaon, des notables d'Egypte et de la cavalerie égyptienne, accompagne Yaakov dans son dernier voyage vers la Terre Sainte où il est enseveli, à Hébron, dans la grotte de Ma'hpéla.

Yossef meurt, lui aussi en Egypte, à l'âge de 110 ans. Il a également donné des instructions pour être enterré en Terre Sainte, mais cela ne se produira que bien longtemps après, lors de la sortie des Juifs d'Egypte. Avant de mourir, Yossef confie aux Enfants d'Israël le testament d'où ils tireront espoir et foi, pendant les difficiles années à venir : « Il est sûr que D.ieu Se souviendra de vous et vous sortira de cette terre (pour vous mener vers la terre qu'il a jurée, à Avraham, Its'hak et Yaakov ».

La tête d'Essav repose sur les genoux d'Its'hak

Yaakov et Essav, les jumeaux d'Its'hak et de Rivkah représentent la dualité éternelle entre l'esprit et la matière, l'idée et la force brutale, la parole et l'épée.

« Essav était un chasseur rusé, un homme des champs ; Yaakov était un homme complet, un résident des tentes » (Béréchit 25 :57).

« La voix est la voix de Yaakov et les mains sont les mains d'Essav » (Béréchit 27 :22).

Et pourtant, une relation très spéciale existe entre le matérialiste Essav et son saint père, Its'hak. Its'hak prend un plaisir particulier dans les délices que lui prépare Essav à partir des produits de son arc et de sa flèche. C'est Essav qu'il convoque

Suite en page 2

Edito

Choses qui ne sont pas du passé

Il y a bien longtemps, Nabuchodonosor, l'envahisseur venu de Babylone, se dirigea vers la Terre d'Israël. Conquérant pays après pays, soumettant peuple après peuple, il s'avança vers Jérusalem. Ce fut un 10 du mois de Tévet qu'il établit le siège de la ville et on sait le dénouement tragique qui mit alors fin au royaume d'Israël. Nous le commémorons d'année en année le 17 Tamouz et le 9 Av. Le 10 Tévet tombe cette semaine et, toute dramatique que soit l'histoire qu'il nous raconte, il est facile d'y voir un événement passé. Après tout, ne s'agit-il pas là d'une bien antique affaire ? Babylone n'existe plus que sous forme de ruines. Quant au premier royaume d'Israël, l'histoire a bien avancé depuis lors et, peut-être, les enjeux sont-ils bien différents aujourd'hui.

Comment faut-il donc traiter l'événement et surtout cette sensation d'actualité que lui confère sa ritualisation ? C'est qu'il est possible d'y voir un fait d'une profonde ambivalence. Le mot hébreu pour « faire le siège » s'apparente aussi, étymologiquement, au terme qui se traduit par « s'approcher, soutenir ». Ainsi une même action accomplie par Nabuchodonosor et ses troupes peut être interprétée de manière négative – le début du siège de Jérusalem – ou positive – le soutien à Jérusalem. Est-ce seulement possible ? C'est précisément là que tient, plus qu'un enseignement, une manière de considérer le monde. Le destin d'un peuple, le sort de l'homme ne sont pas dirigés par une force aveugle, par une sorte de puissante mécanique qui écraserait les faibles et grandirait les forts jusqu'à ce que ceux-ci, à leur tour, perdent leur superbe et finissent dans les oubliettes de l'Histoire. L'avenir est fait de ce que chacun tisse, jour après jour, par ses actions quotidiennes.

A propos de l'invasion babylonienne, les commentateurs déduisent de l'ambivalence du mot cité que, si les Juifs étaient alors revenus à D.ieu de tout leur cœur, la menace serait devenue soutien. Si elle est restée menace, c'est donc par une certaine défaillance des hommes qui auraient pu, par l'esprit et par l'âme, s'y opposer. Parfois, en notre temps, des menaces paraissent encore peser sur notre peuple et, plus largement, sur tout ce qui est cher au cœur du monde civilisé. De nouvelles barbaries se mettent en marche et leurs pas résonnent bien lourdement aux oreilles de tous ceux qui ont une plus longue mémoire. Pourtant, cela dépend d'abord de chacun. C'est de nos actes de chaque jour que peut naître la lumière et c'est avec eux qu'il est possible de façonner un monde nouveau, où il fera bon vivre. Un monde nouveau ? Celui sur lequel le soleil se lève dès à présent si nous le voulons : le monde de Machia'h.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

Jeûne du 10 Tévet : mardi 7 janvier
Début : 7h 00 Fin : 17h 55

HORAIRE D'ENTRÉE & SORTIE DE
CHABBAT VAYE'HI

ÎLE-DE-FRANCE

Entrée : 16h 56
Sortie : 18h 09

Bordeaux 17.22
Grenoble 16.56
Lille 16.45
Lyon 16.57

Marseille 17.03
Montpellier 17.08
Nancy 16.41
Nantes 17.18

Nice 16.55
Rouen 16.58
Strasbourg 16.35
Toulouse 17.18

A partir du dimanche 5 janvier 2020 Pose des Téléphones : 7h 34 Heure limite du Chema : 10h 49 Fin Kidouch Levana : toute la nuit du jeudi 9 au vendredi 10 janvier 2020

quand il sent sa fin approcher et c'est lui qu'il se propose de bénir avant sa mort. Il est donc évident qu'il y a plus en Essav que le bandit, le meurtrier et le ravisseur de femmes que nous connaissons.

La confrontation de 'Hébron

Yaakov et Essav ne partageaient pas seulement un couple de parents et un anniversaire mais ils furent également enterrés le même jour.

Le Midrach relate que lorsque la procession funéraire de Yaakov parvint à la grotte de Ma'hpéla, à 'Hevron, le lieu de sépulture d'Avraham et Sarah, Its'hak et Rivkah, ils croisèrent Essav et ses hommes leur barrant le passage. Essav proclama alors que la seule tombe restante lui revenait par héritage, puisque Yaakov avait déjà pris la sienne en y enterrant Léa. 'Houchim, le fils sourd de Dan, s'enquit sur les raisons de l'agitation et fut furieux d'apprendre qu'Essav entravait la procession funéraire de son grand-père vénéré. D'un coup de glaive, il décapita Essav dont la tête roula dans la grotte de Ma'hpélah et vint reposer sur les genoux d'Its'hak où elle est restée jusqu'à ce jour.

Essav possède un corps et une tête

Le corps d'Essav représente la majeure partie et la masse de sa vie matérielle. Mais une vie matérielle n'est pas forcément une vie profane. Par essence, la réalité physique n'est pas moins une création de D.ieu que l'existence la plus spirituelle. Quand elle est utilisée et dirigée correctement, la matérialité peut être la plus

grande expression de la vérité divine.

La « tête » d'Essav est la conscience qui donne de la sensibilité, un but et un sens à la matière brute.

Le saint matérialiste est « un chasseur rusé », il mange, apparemment pour nourrir son corps, on s'adonne à une profession, apparemment pour s'enrichir etc. mais tout cela n'est qu'une ruse pour pouvoir se saisir de la matérialité et l'exploiter dans un but divin.

Tel était le chasseur et le joueur qu'aimait Its'hak. Il aimait son fils matérialiste qui avait appris à persévérer et tirer profit du monde matériel. Il aimait Essav qui vagabondait dans les champs des efforts physiques, ne manquant jamais de rapporter à la maison un mets goûteux pour son père si spirituel.

Yaakov déguisé

Mais la vie matérielle est pleine de dangers et Essav, le maître suprême de la matérialité, en fut également sa victime suprême. Sa « tête » cessa de diriger son « corps » et en devint l'esclave. Au lieu d'exploiter sa personnalité physique, ses facultés suprêmes en furent les captives. Le grand chasseur fut piégé par sa proie et sombra dans une vie d'hédonisme et de violence.

Its'hak, brûlant d'envie de consommer les délices spirituels cachés dans le royaume de la matière espérait encore utiliser les talents de chasseur d'Essav pour les extraire. Mais Rivka comprit que son fils aîné était trop plongé dans la matérialité pour pouvoir réellement l'exploiter. Elle com-

prit que seul quelqu'un qui vient d'une origine plus spirituelle peut espérer découvrir les potentiels sublimes de la matérialité tout en résistant à son influence corruptrice. C'est ainsi qu'elle envoya Yaakov recevoir les bénédictions d'Its'hak pour « la rosée des cieux et le gras de la terre ». Et c'est comme cela que fut mise en place une lutte, qui allait durer toute une vie, entre « les deux mondes » de la matière et de l'esprit.

Essav regarda avec colère l'intrusion de Yaakov dans « son » monde, quand son frère reçut les bénédictions pour le monde matériel, en usant de ruse et de rapidité. Il observa l'éruudit candide devenir un homme d'action malin, affrontant le fourbe Lavan, ruse contre ruse, et amassant une immense richesse matérielle.

Essav possédait toujours sa « tête », cependant, ce « moteur spirituel » renforçait encore bien davantage sa corporalité. Un corps « sans tête », une vie physique privée de tout idéal et de tout projet, est quelque chose de négatif. Mais lorsque la tête est soumise au corps, cette forme de matérialité s'infiltré dans les recoins les plus profonds de l'âme et empoisonne ce qu'il y a de plus raffiné dans l'homme et dans la création.

Le jour où Yaakov fut conduit à son dernier repos, la tête d'Essav fut séparée de son corps. Celui-ci, séparé de sa vitalité spirituelle, continua à répandre le matérialisme sans âme.

La tête, libérée de sa subversion physique, fut réunie avec sa source et son esprit de famille sur les genoux d'Its'hak.

Etude du RAMBAM

• DIMANCHE 5 JANVIER - 8 TÉVET

Mitsva positive n° 33 : Il s'agit du commandement qui incombe aux prêtres de revêtir des habits spéciaux par leur beauté avant qu'ils n'effectuent leur service dans le Temple.

Mitsva négative n° 88 : C'est l'interdiction de déchirer l'ourlet de la robe du Grand Prêtre.

Mitsva négative n° 87 : Il est interdit de séparer le pectoral de l'éphod.

Mitsva négative n° 73 : Il est interdit d'entrer au Sanctuaire ou de rendre une décision ayant trait à une loi quelconque de la Torah, en état d'ébriété.

Mitsva négative n° 163 : Il est interdit aux prêtres de pénétrer dans le Sanctuaire avec des cheveux non-taillés, comme le font les personnes en deuil qui ne se coiffent pas.

Mitsva négative n° 164 : C'est l'interdiction faite aux prêtres d'entrer au Sanctuaire revêtus de vêtements déchirés.

• LUNDI 6 JANVIER - 9 TÉVET

Mitsva négative n° 68 : Il est interdit au Grand Prêtre d'entrer à tout moment dans le Sanctuaire, vu le respect dû à ce dernier et la crainte devant la présence divine.

Mitsva négative n° 165 : C'est l'interdiction faite au prêtre de quitter le Temple pendant leur service.

Mitsva positive n° 31 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de faire sortir les personnes impures du Sanctuaire.

Mitsva négative n° 77 : C'est l'interdiction faite à toute personne impure de pénétrer au Sanctuaire dont l'équivalent pour les générations futures est tout le parvis à l'intérieur de la porte de Nicanor qui constitue l'entrée d'Ezrat Israël.

Mitsva négative n° 78 : C'est l'interdiction qui a été faite à toute personne impure de pénétrer dans le camp des lévites, dont l'équivalent pour les générations ultérieures est le Mont du Temple.

• MARDI 7 JANVIER - 10 TÉVET

Mitsva négative n° 75 : C'est l'interdiction à un prêtre impur de faire son service au Temple tant qu'il est impur

Mitsva négative n° 76 : C'est l'interdiction faite à un prêtre "Tevoul Yom" de faire le service, bien qu'il soit déjà pur jusqu'à ce que le soleil se soit couché.

Mitsva positive n° 24 : Ce commandement ordonné uniquement aux prêtres, leur enjoint de se laver les mains et les pieds chaque fois qu'ils doivent pénétrer dans la salle du sanctuaire pour officier.

Mitsva négative n° 69 : Il est interdit à un prêtre ayant une infirmité de pénétrer dans une partie quelconque du sanctuaire, c'est-à-dire là où se trouve l'autel, ni entre le portail et l'autel, ni vers le portail lui-même, ni dans le sanctuaire au sens propre du terme.

Mitsva négative n° 70 : Il est interdit à un prêtre ayant une infirmité de faire son service.

Mitsva négative n° 71 : Il est interdit à un prêtre ayant une infirmité passagère de faire son service aussi longtemps que subsiste cette infirmité.

• MERCREDI 8 JANVIER - 11 TÉVET

Mitsva négative n° 74 : Il est interdit à tout étranger (toute personne qui n'est pas un descendant d'Aharon) de faire le service au Temple.

Mitsva positive n° 61 : Il s'agit du commandement nous enjoignant de n'apporter à l'Eternel que des offrandes parfaites en leur genre, exemptes de tous défauts.

Mitsva négative n° 91 : C'est l'interdiction qui nous est faite de consacrer un animal présentant un défaut sur l'autel.

Mitsva négative n° 92 : C'est l'interdiction d'égorger, en vue du sacrifice, des bêtes présentant un défaut.

Mitsva négative n° 93 : C'est l'interdiction d'asperger sur l'autel avec le sang de bêtes présentant un défaut.

• JEUDI 9 JANVIER - 12 TÉVET

Mitsva négative n° 94 : C'est l'interdiction de faire brûler sur l'autel les parties d'un animal présentant un défaut.

Mitsva négative n° 95 : C'est l'interdiction d'offrir en sacrifice une bête présentant un défaut passager.

Mitsva négative n° 96 : C'est l'interdiction d'offrir en sacrifice, de la part d'un non-Juif, une bête frappée d'un défaut.

Mitsva négative n° 97 : C'est l'interdiction de mutiler une bête destinée à être sacrifiée.

Mitsva positive n° 86 : Il s'agit du commandement de racheter toute bête destinée au sacrifice présentant un défaut, la rendant ainsi apte à un usage ordinaire et permettant son abattage rituel et sa consommation.

• VENDREDI 10 JANVIER - 13 TÉVET

Mitsva positive n° 60 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné que toute bête offerte en sacrifice soit âgée d'au moins huit jours ou plus.

Mitsva négative n° 100 : Il nous est interdit d'offrir sur l'autel le salaire d'une prostituée ou le prix versé en échange d'un chien.

Mitsva négative n° 98 : Il nous est interdit d'offrir sur l'autel du levain ou du miel.

Mitsva positive n° 62 : Il s'agit du commandement nous enjoignant d'apporter du sel avec chaque offrande.

Mitsva négative n° 99 : C'est l'interdiction qui nous est faite d'offrir un sacrifice sans sel.

• SAMEDI 11 JANVIER - 14 TÉVET

Mitsva positive n° 63 : Il s'agit du commandement qui nous a été ordonné à propos de la procédure de chaque holocauste.

Mitsva négative n° 146 : C'est l'interdiction de manger la chair d'un holocauste.

Mitsva positive n° 64 : Il s'agit du commandement qui nous a été joint d'offrir l'expiatoire, quel qu'il soit, de la manière prescrite.

Extrait
du Séfer
Hamitsvot
(Maïmonide)

Une étude
quotidienne
instaurée par
le Rabbi pour
l'unité du
peuple juif

UNE DÉCISION CRUCIALE À VARSOVIE

Le professeur Green raconte : « En été 1962, se tint à Varsovie une conférence de scientifiques soviétiques et américains. Comme je travaillais à la NASA, je fus choisi pour représenter mon pays. Le but de cette conférence était d'arriver à un compromis à propos de la recherche spatiale. Les deux côtés cherchaient à éviter des épidémies microbiennes venues d'au-delà de l'atmosphère terrestre : de nombreux êtres vivants (végétaux, animaux et humains) avaient déjà été victimes de la circulation incontrôlée de micro-organismes entre pays et même entre continents.

Tandis que je discutais avec les Russes quant aux meilleures façons de parvenir à une asepsie parfaite, mon épouse Gayle visitait la ville. Elle recherchait des vestiges du prestigieux passé juif de cette capitale meurtrie. Dans le quartier où s'était dressé le ghetto, elle ne trouva que des ruines et des monceaux d'immondices. Elle avait emporté le livre « Mila 18 » qui relatait la survie et la révolte dans le ghetto à l'époque de la Shoah : au dos du livre, se trouvait une carte des rues et, à l'aide de ce plan, Gayle tenta de retrouver les principaux bâtiments attestant du glorieux passé de la communauté juive.

Un jour, je rentrais de la conférence et la trouvai prostrée sur un fauteuil, repliée sur elle-même, pleurant.

Je tentai de la calmer, de comprendre la cause de sa tristesse mais elle me jeta un regard que je n'oublierai jamais : « Velvel ! Peu m'importe comment tu vas réagir ! (Sa voix était étrangement ferme à travers ses larmes). Quand nous rentrerons chez nous au Minnesota, je cachériserai notre cuisine ! »

Le moment était sensible et le professeur Green ne désirait pas entamer une polémique. Cependant, contrairement à Gayle, il savait, lui, ce que signifiait une cuisine cachère. En effet, sa grand-mère avait une cuisine cachère et à ses yeux, c'était quelque chose de très difficile et... très coûteux.

- Ce n'est pas grave, répliqua Gayle. Nous, nous avons survécu et si nous ne rendons pas notre cuisine cachère, comment nos enfants sauront-ils qu'ils sont juifs ? J'y tiens !

Le Professeur Green n'avait plus qu'à donner son accord. En son for intérieur, il était persuadé qu'à leur arrivée aux Etats-Unis, elle aurait déjà oublié cette bizarrerie.

Mais Gayle n'oublia pas. Avant même de défaire les valises, elle téléphona à Rav Moché Feller : « Venez chez nous immédiatement ! » supplia-t-elle avec un tel sens de l'urgence que son interlocuteur s'inquiéta :

- S'est-il passé quelque chose ? demanda-t-il timidement.

- Oui, je voudrais que vous procédiez à la cachérisation de notre cuisine !

- Savez-vous ce qui caractérise les Chlou'him (émisaires) du Rabbi ? poursuit le professeur Green. C'est qu'ils agissent. Et rapidement. Je suis sûr que jamais auparavant on n'avait demandé pareille chose au Rav Feller. Il ignorait quel était le degré de cachérou chez nous. Il pensait que mon épouse désirait sans doute passer du stade de la viande cachère à celui de la viande « Glatt », ou du lait « normal » au « lait Chamour » (surveillé par un Juif depuis la traite). Quand il arriva chez nous, il ouvrit notre réfrigérateur et se figea, horrifié :

- Comment ? Vous mangez des aliments pareils ? réussit-il finalement à s'exclamer. Ne touchez à rien ! Apportez-moi du scotch !

Et il enroula le réfrigérateur de scotch de tous les côtés afin qu'on ne puisse plus l'ouvrir.

Ce fut le début.

C'est ainsi qu'à notre retour de Varsovie, nous avons effectué une première révolution dans notre maison en décidant de cachériser notre cuisine. Nous étions encore loin d'être « parfaits » dans notre pratique du judaïsme, mais que puis-je ajouter : ma

femme avait raison ! Sa résolution avait pu paraître étrange de prime d'abord, avec cette réflexion « Nous seuls sommes restés en vie ! » et cette volonté que nos petits-enfants soient juifs mais aujourd'hui, grâce à D.ieu, nos enfants et nos petits-enfants sont de notre bord et ceci, ma sœur ne peut pas en dire autant, ce qui nous désole et elle aussi.

C'est ainsi que nous avons commencé notre périple vers un judaïsme authentique. Peu après, j'eus l'occasion de rencontrer le Rabbi à New York.

Rav Feller m'avait montré la fameuse lettre dans laquelle le Rabbi expliquait la faiblesse scientifique de la théorie de l'évolution. Ses arguments ne m'avaient guère convaincu à l'époque et je lui écrivis pour les réfuter en long et en large du haut de ma suffisance académique. Le Rabbi me répondit en abordant d'autres sujets, sans évoquer mes « arguments ». Ce qui me conforta dans mon arrogance : certainement mes arguments étaient imparables... Ce n'est que bien plus tard, après un échange fourni de correspondance que le Rabbi reprit le sujet en démontrant patiemment la vanité de mes arguments pseudo scientifiques. Et il ajoutait : « Mon but dans ce monde est de rapprocher des Juifs de la Torah et non de sortir la tête haute d'une controverse. Si je vous avais répondu au début sur ce sujet, vous auriez pu vous vexer et rejeter le judaïsme en bloc. Maintenant que j'observe vos progrès sur ce terrain, je peux me permettre de répondre sans crainte de perdre votre amitié... »

Ce que je retins de cette anecdote, résume le Professeur Green, c'est que le Rabbi exigeait des scientifiques juifs de s'en tenir aux faits et de ne pas transformer la science en religion. Les théories devaient être passées au crible de la réalité et de l'expérience avant d'être considérées comme évidentes. Des expressions comme : « Je crois que... » ou « Apparemment... » ou « A l'évidence... » n'ont pas leur place dans les livres et articles scientifiques.

Il n'y a qu'une seule vérité, disait le Rabbi, et c'est la Torah !

Et je peux témoigner, au vu de mes rencontres avec de nombreux savants de par le monde : les plus grands, les meilleurs d'entre eux s'arrêtent parfois et se demandent : « En vérité, que savons-nous vraiment ? »

Professeur Velvel Green (Z"l)
Kfar Chabad n°1443
traduit par Feiga Lubecki

ÉTINCELLES

DE MACHIA'H

LA DÉLIVRANCE EST LA VRAIE VIE !

Lorsque Yaacov, sur l'ordre de D.ieu, descendit s'installer en Egypte avec sa famille, il se présenta devant le Pharaon. Celui-ci l'interrogea : « Quel âge as-tu ? » Et Yaacov lui répondit : « 130 ans ; les années de ma vie ont été peu nombreuses et mauvaises... » (Gen. 47 : 8-9).

A l'évidence, une question se pose : comment peut-on dire que 130 ans constituent un petit nombre d'années alors même que, depuis le déluge, la durée de vie d'un homme est, au maximum, de 120 ans ? C'est que Jacob, troisième de nos Patriarches, est profondément, essentiellement lié au troisième Temple, celui qui apparaîtra avec la venue de Machia'h. C'est pourquoi, durant toute son existence, il n'aspira qu'à cette sérénité éternelle que seule apportera la Délivrance. Aussi, alors qu'elle n'était pas encore concrètement arrivée, Yaacov ne pouvait percevoir sa vie que comme incomplète, faite qualitativement d'années « peu nombreuses et mauvaises ».

(D'après un commentaire du Rabbi de Loubavitch – Chabbat Parachat Mikets 5752) H.N.

La Hala'ha DE LA SEMAINE

EN QUOI CONSISTE LA MITSVA DE BIKOUR 'HOLIM, LA VISITE AUX MALADES ?

Nous apprenons de D.ieu lui-même l'obligation de rendre visite aux malades puisqu'il est apparu à Avraham quand celui-ci se remettait de la circoncision.

Cette Mitsva consiste à :

- 1) S'intéresser aux besoins du malade : faire le ménage, acheter les médicaments et la nourriture
- 2) Lui causer un certain plaisir par le fait qu'on s'occupe de lui et qu'on s'intéresse à sa santé : le malade a besoin qu'on l'écoute.
- 3) Invoquer la pitié de D.ieu, prier devant le malade pour qu'il guérisse rapidement et complètement.

Ceux qui sont proches du malade lui rendent visite immédiatement. Les autres attendent trois jours avant d'y aller. Si la maladie est grave, tous peuvent lui rendre visite dès le premier jour. On ne vient pas tôt le matin quand il se sent bien et qu'on risque d'oublier de prier pour lui. De plus, souvent le matin, le malade doit subir des soins. On ne vient pas non plus trop tard, le soir, quand la maladie a tendance à s'aggraver – que D.ieu préserve – et qu'on risque de se décourager de prier pour sa guérison.

Quand on prie pour le malade, on l'inclut « parmi tous les malades du peuple juif ». Il est préférable de prier en hébreu mais, devant le malade, on peut prier dans une autre langue, car la Présence Divine (qui comprend tout) réside près de la tête du malade.

Chabbat on dit : « Chabbat Hi Milizok, Refoua Krova Lavo »

« C'est Chabbat on ne supplie pas, la guérison est proche ! »

F. L. (d'après Rav Chimon Guadassi – Michpa'ha 'Hassidit)

LEADER CASH

Votre magasin au cœur du 19^e

82 rue Petit – 75019 Paris

600 m²
au service
de la
communauté

- Beaucoup de choix
- Prix défiant toute concurrence
- Accueil chaleureux
- Livraison gratuite

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

LEADER CASH LEVALLOIS

Au service de la communauté

81 rue Jules Guesde – 92300 Levallois

01 47 37 52 68

- Livraison gratuite (voir conditions)
- 2 parkings gratuits (< 30 min.) à proximité
- Un large choix de produits et des prix très attractifs
- Grande surface de plus de 600 M²

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h
le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat



GLATT CACHER LAMEHADRINE

Traiteur • Plats de Chabbat

55 rue Petit - 75019 Paris

06 51 42 24 47

franprix

HAUTPOUL / GEORGES AURIC

51 rue d'Hautpoul

75019 Paris

Un large choix de produits
cacher, boutargue...

Baisse des prix !!

Livraison à domicile :

01 42 08 00 52

Notre équipe vous accueille
chaleureusement

Pharmacie Quai du Mont Blanc

Fermée Chabbat et jours de fête

Messody Moyal

Pharmacienne responsable

19, quai du Mont Blanc

1201 Genève - Suisse

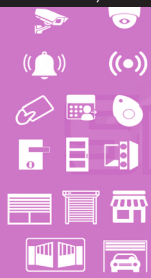
Tél : 004 122 731 90 85

Fax : 004 122 732 47 15

SNS SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE



Caméra &
Vidéo-Surveillance

Alarme &
Télésurveillance

Contrôle d'accès &
Interphonie

Serrurerie &
Portes blindées

Store, Volet &
Rideau métallique

Portail &
Porte de garage

GARAGE DIRECT AUTO

Carrosserie
Peinture
Mécanique

Franchise offerte
(voir conditions au garage)
14 véhicules de courtoisie
- Demander **Shmouel** -
43 Chemin des Vignes - 93000 Bobigny
Tél : 01 57 42 57 42 / 01 48 44 00 88
directauto@orange.fr

ACHAT OR

jusqu'à 44 € /gr

NOUS SOMMES ACHETEURS DE :

PIECES D'OR ET D'ARGENT

LINGOTS D'OR / DÉBRIS D'OR

BIJOUX / MONTRES / DIAMANTS

Déplacement
à domicile

Ne vendez rien sans nous consulter,
nous ferons toujours mieux.

112, rue de Richelieu - 75002 Paris

Tél : 01.42.96.29.41

Port : 06.24.46.35.19

www.europiecedor.fr

LA FONDATION HAYA MOUCHKA

ainsi que

L'ASSOCIATION
BETH LOUBAVITCH

sont habilités à recevoir les legs.

A noter:

Vous pensez léguer votre patrimoine
à des proches. Il existe des

AVANTAGES FISCAUX

liés aux fondations qui permettent d'en
léguer une partie à la Fondation sans
que cela ne diminue en rien leur part.

N'hésitez pas à nous contacter en toute
discrétion pour plus d'informations au

01.44.52.72.96.

Demandez Dovi

Votre Boîte de Tsédaka est pleine !

Contactez-nous au **01 45 26 87 60**

Nous nous ferons un plaisir de venir la chercher

Vous pouvez également la déposer au **Beth Loubavitch : 8, rue Lamartine - Paris 9^e ou 55, rue Petit - Paris 19^e**

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.